



Awala-Yalimapo

Mission d'étude

Projet de Territoire sur le site de Yalimapo

*Marché de service
Marché à procédure adaptée
Article 28 du Code des Marchés Publics*

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1 : Type et objet du marché

Marché de service

Mission d'étude sur le projet de Territoire sur le site de Yalimapo

Article 2 : Mode de passation :

Marché à Procédure adaptée passé selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Article 3 : personnes contractantes

La Mairie de Awala-Yalimapo représentée par Monsieur le Maire de Awala-Yalimapo, **Monsieur Jean-Paul FERREIRA,**

Et

Le Titulaire : (Nom, représentant, coordonnées...)

Nom et prénom :

Coordonnées :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société.....

Article 4 : OFFRE DE PRIX

La décomposition par élément de mission est la suivante :

Phase 1 :

Phase 2 :

Phase 3 :

Phase 4 :

Le coût de la prestation doit être détaillée par phase et doit en particulier faire apparaître les coûts unitaires et les coûts des prestations annexes (dactylographie, tirages, cartographies, déplacements...) Les coûts annoncés doivent intégrer les frais de déplacement sur le terrain.

Le coût doit être détaillé dans un bordereau de prix.

Tous les prix sont exprimés en euros.

Les honoraires du bureau d'études seront des prix fermes et définitifs, non révisables et non actualisables.

Article 5 : Renseignements complémentaires/ Données mises à disposition

Le maître d'ouvrage mettra tous les éléments nécessaires à disposition.

Pour obtenir tout renseignements complémentaires éventuels, les candidats peuvent s'adresser à :

Mairie de Awala-Yalimapo

Tél : 05 94 34 76 76

Mail : mairie@awala-yalimapo.fr

Article 6: Date d'effet du contrat/ Délais d'exécution

La prestation débutera à compter de la notification du présent marché.

Article 7 : Pénalités

Le non respect des délais d'exécution fixé à l'article 7 du règlement de consultation pourra donner lieu à l'application d'une pénalité journalière de 50 euros.

Article 8 : Paiement

Le maître d'ouvrage se libèrera de sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant :

Compte à créditer	
Etablissement bancaire ou postale	
N° de compte	
Code guichet	
Code banque	
Code IBAN	

Article 9 : Modalité de paiement

Conformément aux dispositions du code des marchés publics, il sera procédé au mandatement de la créance dans un délai de 30 jours suivant la date de réception de la demande de versement.

La prestation donnera lieu à l'émission d'une facture.

La rémunération aura lieu en fin d'exécution de chaque phase, selon le bordereau de prix fourni dans l'offre du titulaire.

Article 10 : Litiges

Le Tribunal Administratif de Cayenne est seul compétent pour régler d'éventuels litiges pouvant survenir lors de l'exécution du présent marché.

Article 11 : Engagement du candidat

Fait à Le
Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature et cachet de l'entreprise

La présente offre est acceptée :

Fait le

Le pouvoir adjudicateur

Article 12 : Notification du marché

Le marché débutera à compter de la réception de la présente notification

➤ En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A....., le

Signature du titulaire

➤ En cas d'envoi en LR/AR

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire